

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission Ressources Humaines sur ce dossier.

M. HAMELIN Emmanuel : Merci, Monsieur le Maire. Je souhaite profiter de ce rapport sur le tableau des effectifs pour avoir votre éclairage sur le problème que connaît aujourd'hui l'Orchestre National de Lyon à travers l'agitation qui semble régner en son sein.

En avril dernier, un nouveau directeur est arrivé et l'effervescence compréhensible qui peut se développer à l'occasion d'un changement de direction paraît s'être transformée depuis en turbulence. La presse s'en est largement fait l'écho.

Jusque là et pour nous conformer à notre rôle d'opposition constructive, nous n'avons pas voulu vous questionner sur ce sujet, le temps que le nouveau directeur prenne ses marques et que les tensions s'apaisent. Mais force est de constater qu'il n'en n'est rien et que les révélations très précises de Libération mardi dernier sur certaines pratiques, avec une absence de contrôle avérée et revendiquée, ne vont sans doute pas arranger les choses...

Monsieur le Maire, quelle est la situation à l'ONL ? Quelle est la conduite en vigueur en matière notamment de recours aux consultants extérieurs ? Arrive-t-il, comme nous avons pu le lire, que l'Auditorium soit rempli à moitié sur invitations, faute d'avoir un public suffisant ? Pouvez-vous nous donner votre éclairage sur une de nos plus prestigieuses institutions ?

Je vous remercie.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Comme il n'est pas trop tard, je vais pouvoir largement répondre à ces commentaires.

Je le prends sur le mode un peu décalé parce que pour le moins, il y a un peu d'excès. Je pense que l'article qui est sorti dans Libération s'est appuyé sur des éléments justes mais essayent de donner une image qui n'est pas tout à fait la plus fidèle.

Je ne reviendrai pas sur le fonctionnement qui a amené très vite le nouveau directeur à être en difficulté. Je voudrais qu'on comprenne que l'affaire qui est là prend ses racines bien en amont. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de l'expliquer aux différents journalistes qui m'ont interpellé. Tous d'ailleurs n'ont pas suivi la même ligne.

Je veux dire par là que l'enjeu aujourd'hui est important, il est celui de la succession de Jun Märkl et de l'arrivée d'un nouveau chef d'orchestre pour la saison 2011-2012. C'est dire qu'il y a une pression immédiate pour monter le programme et la saison très vite.

Il y avait un enjeu sur le successeur du chef d'orchestre Jun Märkl et pour des raisons multiples, l'orchestre a pu penser ou certains musiciens ont pu penser que le nouveau directeur avait une position a priori sur le choix qui s'était porté auparavant. Dès lors, je pense qu'on est allé de difficultés en difficultés, probablement quelques maladresses du directeur dans ses modes de communication mais croyez-moi, la Commission d'orchestre a fait au mois d'août le siège devant mon bureau pour me demander des comptes sur le mode de nomination de ce directeur, nomination qui par ailleurs a suivi strictement les procédures réglementaires avec le Ministère.

Nous sommes aujourd'hui dans un état d'esprit qui amène des débats un peu houleux. Nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir dans les semaines à venir.

Premièrement, sur le taux d'invités qui permettent de remplir les salles. Je vous rappelle que ces concerts étaient des concerts d'invitation, en particulier celui où nous avons invité les enfants de tout le personnel de nos établissements. Je trouve que c'était plutôt satisfaisant qu'il y ait un millier d'enfants présents pour suivre un concert et qu'on ne s'émeuve pas tout le temps que ça a été gratuit. Même gratuit, je pense que ce n'est pas si facile que ça d'amener des enfants à un concert.

Deuxièmement, je pourrais encore argumenter dans le détail, je pense que le recours à des consultants, là encore, je m'adresse à vous, vous n'êtes pas sans savoir d'abord qu'un directeur peut s'appuyer sur des équipes avec lesquelles il a travaillé, ce n'est pas aberrant dans l'ensemble de notre système. Ensuite, qu'il s'appuie sur des compétences qu'il n'a pas pour assurer le rayonnement de l'orchestre dans des tarifs parfaitement transparents et réglés.

Donc simplement, qu'on garde un peu de sérénité, qu'on ne fasse pas feu de tout bois. Je crois que le travail est en train de se mettre en œuvre. Le nombre d'abonnements a augmenté. Les nouvelles formes de l'orchestre sont en train d'attirer de nouveaux publics. Je pense que nous tenons à ce que cet orchestre soit un orchestre de référence, qu'il rayonne non seulement à Lyon, dans la région mais au-delà aux plans national et international.

Donnez-nous un peu de temps et croyez bien que je suis cela, au jour le jour, pour essayer de trouver les meilleures formes d'apaisement pour les uns et les autres.

M. LE MAIRE : Merci bien. Pour relativiser les choses, je recevrai d'abord les représentants de l'Orchestre, comme j'ai vu M.

Langlois et je dirai que celui qui, aujourd'hui, est considéré comme ayant été notre chef le plus prestigieux, Emmanuel Krivine, fut aussi en son temps un chef extrêmement critiqué. Que n'entendit-on pas sur Emmanuel Krivine à l'époque ! Aujourd'hui, il passe pour avoir été le meilleur chef d'orchestre de l'Opéra de Lyon.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)